

6LING
Société par Actions Simplifiée (à associé unique)
Au capital de 50.000 euros
Siège social : 2 Voie de l'Innovation – Pharmaparc
27100 VAL-DE-REUIL
878 478 973 RCS EVREUX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 24 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 25.515,58 euros en totalité au compte du poste « Report à nouveau débiteur ».

L'Associée unique constate que le résultat de l'exercice ne permet pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

Comptes Annuels

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2024

SASU 6LING

2 voie DE L'INNOVATION
27100 VAL-DE-REUIL
Siret : 87847897300018

COGEPARC

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des
Experts-comptables et à la
Compagnie Régionale de Lyon

L Y O N
Le Thelemos - CP 202
12, quai du Commerce
69336 Lyon Cedex 09
Tél. +33 (0)4 72 53 25 50
Fax. +33 (0)4 72 53 25 51

L A G N I E U
56, avenue de l'Etraz
01150 Lagnieu
Tél. +33 (0)4 74 40 32 32
Fax. +33 (0)4 74 40 32 33

C R É M I E U
19, cours Baron Raverat
38460 Crémieu
Tél. +33 (0)4 74 92 43 74
Fax. +33 (0)4 72 53 25 51

cabinet@cogeparc.com
www.cogeparc.com

SA au capital de 205 500 €
RCS Lyon B 964 501 308
TVA NII FR47964501308

Annexe

Règles et méthodes comptables

SASU 6LING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 41 270 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 25 516 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	44 890			44 890
Immobilisations corporelles	6 563			6 563
Immobilisations financières				
Total	51 453			51 453
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	44 890			44 890
Immobilisations corporelles	6 563			6 563
Immobilisations financières				
Total	51 453			51 453
ACTIF NET				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 25 159 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 243	24 243	
Autres	916	916	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	25 159	25 159	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 436 001 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 739	5 739		
Dettes fiscales et sociales	11 334	11 334		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	418 929	418 929		
Produits constatés d'avance				
Total	436 001	436 001		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Honoraires non parvenu	2 040
Dettes provis. pr congés à payer	25
Charges sociales s/congés à payer	12
FPC et TA à payer	108
Total	2 185

Liasse fiscale

Désignation de l'entreprise SASU 6LING													Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise 2 voie DE L'INNOVATION 27100 VAL-DE-REUIL																												
Numéro SIRET* <table><tr><td>8</td><td>7</td><td>8</td><td>4</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>7</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td></tr></table>															8	7	8	4	7	8	9	7	3	0	0	0	1	8
8	7	8	4	7	8	9	7	3	0	0	0	1	8															
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table><tr><td>12</td></tr></table>													12	Durée de l'exercice précédent* <table><tr><td>12</td></tr></table>			12											
12																												
12																												
													Exercice N clos le 31/12/2024															
ACTIF													Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		{ Fonds commercial* Autres*		010		012																					
	incorporelles				014	44 890	016	44 890																				
	Immobilisations corporelles*		028	6 563	030	6 563																						
	Immobilisations financières* (1)		040		042																							
	Total I (5)		044	51 453	048	51 453																						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052																						
		Marchandises *		060		062																						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																							
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	24 242	070		24 242																					
			072	915	074		915																					
	Valeurs mobilières de placement		080		082																							
	Disponibilités		084	16 111	086		16 111																					
	Charges constatées d'avance *		092		094																							
	Total II		096	41 270	098		41 270																					
	Total général (I + II)		110	92 723	112	51 453	41 270																					
PASSIF													Exercice N NET 1															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		50 000																							
	Écarts de réévaluation		124																									
	Réserve légale		126																									
	Réserves réglementées*		130																									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131		) 132																							
	Report à nouveau		134	(419 215)																								
	Résultat de l'exercice		136	(25 515)																								
	Subventions d'investissement		137																									
	Provisions réglementées		140																									
	Total I		142	(394 730)																								
Provisions pour risques et charges		Total II		154																								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																							
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	5 738																						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169	4 343	) 172	11 333																						
	Comptes courants d'associés				173																							
	Autres dettes				175	418 928																						
	Produits constatés d'avance				174																							
Total III				176	436 000																							
Total général (I + II + III)				180	41 270																							
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182																						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU 6LINGNéant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31/12/2024
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210	
	Production vendue	{ biens services*	et livraisons intracommunautaires		215		214	
				217		218	109 509	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)				222			
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	1 239		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	110 748		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	2 921		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	33 390		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	312	244	1 200		
	Rémunérations du personnel*				250	67 088		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	30 525		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)		255		254			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	91		
			260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	135 217		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	(24 469)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280			
	Produits exceptionnels (IV)				290			
	Charges financières (V)				294	1 046		
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	347		300			
			348					
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306			
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	(25 515)			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312		314	25 515	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)			249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354	25 515	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
	Déficits antérieurs reportables : * 419 215 dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372	25 515	



ELBEUF

11, rue d'Alsace B.P. 413
76504 Elbeuf cedex
T 02 32 96 52 00

LE NEUBOURG

56, rue de la République
27110 Le Neubourg
T 02 32 35 24 74

BOURG-ACHARD

62, rue de l'avenir
27310 Bosgouet
T 02 32 20 91 00

6LING

Pharmaparc, 2 voie de l'innovation
27100 – VAL DE REUIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

certifié conforme
H. Y. Y. Y.



contact@cogebs.com - www.cogebs.com

Société d'expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Rouen - Société de commissariat aux
Comptes inscrite auprès de la CRCC de Rouen

COGEBS ADEC EUROPE SARL AU CAPITAL SOCIAL 468 000 € - RCS ROUEN B 365 501 097 - SIRET 365 501 097 00064 -
TVA FR 74365501097 - NAF 6920Z



6LING

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'associée unique de la société 6LING,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 6LING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation liée à la situation des capitaux propres.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



6LING

Exercice clos le 31 décembre 2024

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



6LING

Exercice clos le 31 décembre 2024

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Elbeuf, le 23 juin 2025

Le commissaire aux comptes

COGEBIS ADEC EUROPE

Bénédicte BREANT DELIENS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	44 890	44 890		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 563	6 563		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	51 453	51 453		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	24 243		24 243	5 710
Autres créances	916		916	3 049
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	16 112		16 112	49 356
Charges constatées d'avance (3)				3 000
TOTAL ACTIF CIRCULANT	41 270		41 270	61 115
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	92 723	51 453	41 270	61 115
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COGEBS ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064



Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-419 215	-400 481
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-25 516	-18 734
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-394 731	-369 215
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	418 929	417 873
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 739	6 204
Dettes fiscales et sociales	11 334	6 252
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	436 001	430 330
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	41 270	61 115
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	436 001	430 330
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COGEBS ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	109 509	16 408
Chiffre d'affaires net	109 509	16 408
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 236	103
Autres produits	3	1
Total I	110 749	16 512
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 921	
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	33 391	16 578
Impôts, taxes et versements assimilés	1 200	447
Salaires et traitements	67 089	11 361
Charges sociales	30 525	4 746
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		1 185
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	91	1
Total II	135 218	34 318
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-24 469	-17 806
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 046	928
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 046	928
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 046	-928
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-25 516	-18 734

COGEBES ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€

11 Rue d'Alsace – B.P.413

76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 365 501 097 00064



Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	110 749	16 512
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	136 264	35 246
BENEFICE OU PERTE	-25 516	-18 734
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COGEBS ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064



Annexe

Règles et méthodes comptables

SASU 6LING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 41 270 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 25 516 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COGEBE ADEC EUROPE
S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064



Règles et méthodes comptables

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	44 890			44 890
Immobilisations corporelles	6 563			6 563
Immobilisations financières				
Total	51 453			51 453
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	44 890			44 890
Immobilisations corporelles	6 563			6 563
Immobilisations financières				
Total	51 453			51 453
ACTIF NET				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 25 159 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 243	24 243	
Autres	916	916	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	25 159	25 159	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes

COGEBIS ADEC EUROPE
S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace - B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 436 001 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 739	5 739		
Dettes fiscales et sociales	11 334	11 334		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	418 929	418 929		
Produits constatés d'avance				
Total	436 001	436 001		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Honoraires non parvenu	2 040
Dettes provis. pr congés à payer	25
Charges sociales s/congés à payer	12
FPC et TA à payer	108
Total	2 185